







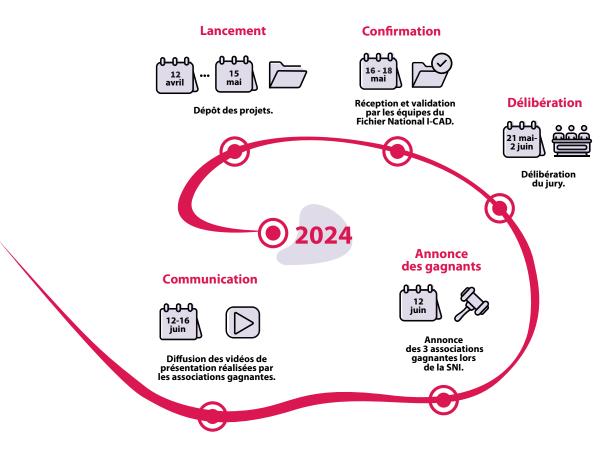
# CHARTE APPEL À PROJETS DU FICHIER NATIONAL I-CAD

## L'évidence du lien Homme Animal.

En 2024, le Fichier National I-CAD soutient votre projet en faveur des animaux de compagnie, plus particulièrement les chiens et les chats.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la Semaine Nationale de l'Identification des chiens et des chats, visant à sensibiliser le grand public sur l'identification et ses démarches.

Le Fichier National I-CAD, sous délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, organise ce rendezvous incontournable du 10 au 16 juin 2024.



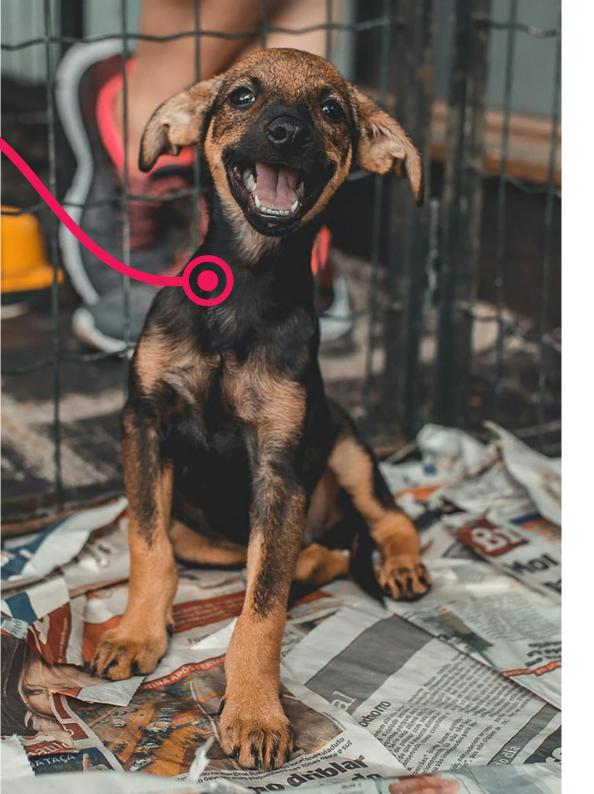
### Qui peut participer?

Tout organisme à but non lucratif portant un projet concret, ponctuel ou récurrent répondant aux besoins du bien-être animal.

# Délimitation géographique

Cet appel à projets s'applique à la France, à la Corse, et aux DROM-TOM.





### **Le Jury 2024**

L'ensemble des dossiers complets et conformes à la charte de l'appel à projets seront présentés aux membres du jury, composé de professionnels de la filière animale.

#### Pierre Buisson, Dr Vétérinaire

Dr Vétérinaire et Président de la société Ingenium animalis

#### **Anne Daumas, Directrice du SNVEL**

Syndicat National Des Vétérinaires d'Exercice Libéral

#### Alexandre Balzer, Dr Vétérinaire

Président de la Société Centrale Canine

#### Rémi Gellé, Dr Vétérinaire

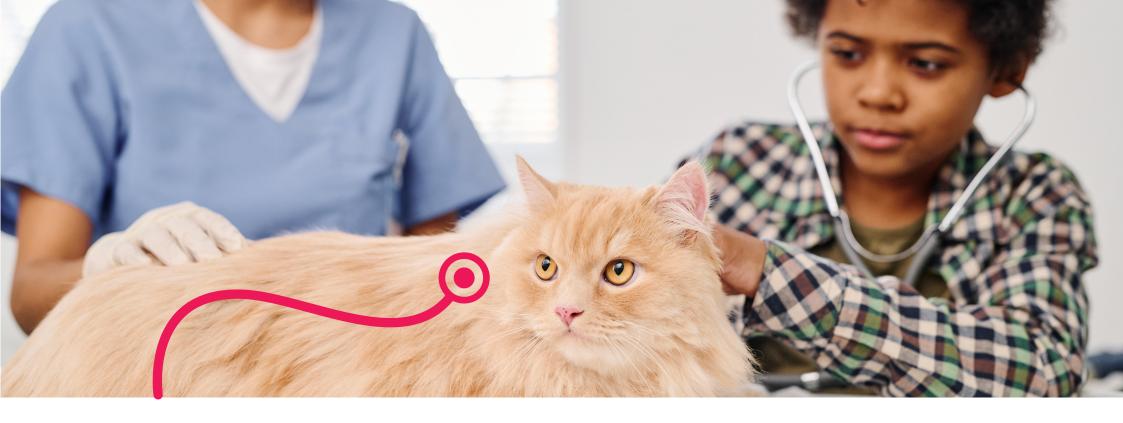
Président d'Europetnet



### **EUROPETNET**







### Montant affecté à l'appel à projets I-CAD

Cette année, l'appel à projets se concentre sur deux thématiques :

- Le lien entre l'homme et l'animal;
- Les actions en faveur d'une seule santé, approche intégrée, systémique et unifiée de la santé publique, animale et environnementale.

Un montant global de 15 000€ est octroyé à l'appel à projets et sera divisé en 3 parts égales pour 3 projets :

- Répondant à la thématique de l'édition 2024.
- O D'intérêt général en faveur des chiens et des chats.
- Innovant et Pédagogique.
- Sensibilisant à la protection et au bien-être de l'animal.

Les 3 porteurs de projets sélectionnés bénéficieront d'un soutien d'un montant de 5 000 euros chacun pour le projet présenté.

### Conditions de dépôt et de recevabilité d'un projet

Pour être éligibles, les projets doivent respecter l'intégralité des critères suivants :

- Étre d'intérêt général, les projets proposés ne peuvent pas être au profit d'un intérêt personnel et ou commercial,
- Être accessibles librement ou gratuitement à tous,
- Être suffisamment précis pour pouvoir faire l'objet d'une étude de faisabilité. Les projets ne peuvent être une simple suggestion ou une idée,
- Être compatibles avec les projets de sa ville, de sa région avec un impact réel et durable envers les chiens et les chats et les citoyens,
- Respecter la faisabilité opérationnelle et financière,
- Respecter les valeurs laïques et républicaines,
- Respecter les lois en faveur du bien-être animal,
- Ne pas comporter d'éléments discriminatoires ou diffamatoires,
- Ne peut concerner, compléter ou modifier directement ou moins directement un projet réalisé dans un autre cadre et ou faisant partie d'un autre dispositif municipal de subvention,
- Les personnes morales devront désigner un porteur de projet référent (une personne physique âgée de plus de 18 ans résidant en France.)
- Justifier et motiver le caractère impactant, prometteur et innovant du projet,
- être déposés au plus tard le 15 mai 2024 à 23h59, via le formulaire : https://app.questionnaireweb.com/f/137081/4pXLd4VVDKvyPTJ3Txe3NC
- Accepter le règlement de l'Appel à Projets : <a href="https://www.i-cad.fr/uploads/2024.ReglementAppelaProjetsSNI2024.pdf">https://www.i-cad.fr/uploads/2024.ReglementAppelaProjetsSNI2024.pdf</a>



# Critères d'éligibilité

- Document sous format PDF
- Ocument de 6 pages maximum comprenant :
  - Présentation du projet présenté
  - Présentation de l'association porteuse du projet
  - Justificatif des statuts de l'association

# Admissibilité et éligibilité des projets retenus

Au regard des critères définis dans l'article (Conditions de dépôt et de recevabilité d'un projet), l'admissibilité des projets proposés est prononcée par Fichier National I-CAD. Ils seront présentés au jury de délibération.

Tous porteur de projet sera informé de l'admissibilité ou non de son projet par courriel au plus tard le 18 mai 2024.

# **©** Critères d'éligibilité des projets gagnants

- Création d'un pitch de présentation sous format vidéo relatif au projet si celui-ci est sélectionné parmi les 3 projets gagnants, au plus tard le 12 juin 2024.
- O Vidéo à diffuser sur les réseaux sociaux de l'association.
- Mentionner et identifier le Fichier National I-CAD et le site internet.

### Réalisation

Le Fichier National I-CAD s'engage à remettre une subvention de 5 000 euros lors de la Semaine Nationale de l'Identification des chiens et les chats, à chacun des porteurs de projet sélectionnés sans toutefois se substituer à lui. En effet, celui-ci mènera son projet en toute liberté à partir du moment où il respecte les critères visés par l'article (Conditions de dépôt et de recevabilité d'un projet).

